



BULLETIN DE DON

A retourner sous enveloppe affranchie à EDDH, 6 rue Jean Racine, 31400 Toulouse.

- M Mme Melle
 Particulier Entreprise

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Fax :
e-mail :

OUI, je veux soutenir par mon don l'action de l'Ecole Des Droits de l'Homme

- 10 euros 30 euros 50 euros 100 euros

autre montant :euros

Date : **Signature :**

Votre don vous donne directement droit à une réduction d'impôts sur le revenu :

a) **Si le paiement est effectué à titre privé** (art 200 du code général des impôts) :

Le donateur peut déduire de son impôt sur le revenu 66 % du montant du don, la cotisation proprement dite étant assimilée à un don, dans la limite de 20 % de son revenu imposable, l'excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.

Exemple: Paiement = 100 €.

Réduction d'impôt = 66% = 66 € ;

Coût réel = 100 - 66 = 34 €

b) **Si le paiement est effectué à titre professionnel** (art. 238 bis du code général des impôts):

Le don est déductible de l'impôt (BNC, BIC ou impôt sur les sociétés) à hauteur de 60 % de son montant dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes.

N.B: si le don est effectué par un professionnel non soumis à l'impôt sur les sociétés, il peut à son choix bénéficier du régime de l'art. 200 ou du régime de l'article 238 du CGI.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et elles sont destinées au siège de l'association. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à toutes informations vous concernant.